

Charte Erasmus+

vendredi 24 mars 2017, par eco_ge.com

- [Déclaration en matière de stratégie.](#)
 - [Impact escompté de la participation au programme Erasmus +.](#)
 - [Projets de coopération.](#)
-

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

La politique de l'établissement est axée sur l'ouverture européenne et internationale depuis plusieurs années tant au lycée général et technologique qu'au lycée professionnel.

- Projet COMENIUS (2012-2014)
- Programme SAUZAY
- Appariements et contacts au niveau européen et international au niveau pré bac : Canada, Allemagne, Espagne, Slovaquie, Etats-Unis, Inde, ...
- Section BACHIBAC,
- Sections européennes anglais, espagnol et allemand,
- Partenariats Espagne pour les Sections BTS.

Le lycée connaît une dynamique dont peuvent profiter les étudiants de BTS.

Notre stratégie d'ouverture européenne et internationale se décline en trois parties :

1- Encourager la mobilité sortante

La base de notre projet est d'encourager la mobilité sortante de nos étudiants en développant un réseau grâce aux relations déjà mises en place.

En BTS Assistant de manager, les étudiants de 1ère année constituent le groupe cible puisqu'ils doivent réaliser un stage de 8 semaines à l'étranger ou dans une entreprise à vocation internationale en 1ère année. Potentiellement les étudiants du BTS AG PME PMI peuvent être également concernés par le dispositif Erasmus, dans le cadre d'un stage en PME internationale, ainsi que les étudiants de BTS CG et BTS SP3S.

Chaque année des étudiants profitent de cette opportunité. Ils développent des compétences interculturelles, linguistiques et font preuve d'une ouverture d'esprit en apprenant à s'adapter à un périmètre géographique plus large.

Très sensibilisés à la dimension internationale, nos étudiants reçoivent dans leur formation un enseignement de « communication professionnelle interculturelle ». La mobilité doit constituer pour eux une véritable plus-value dans leur parcours personnel et professionnel en renforçant leur employabilité sur le marché national et européen de l'emploi et en délivrant un passeport pour leur citoyenneté européenne. Pour faciliter cette mobilité et permettre une égalité de traitement pour les étudiants s'inscrivant dans un projet de mobilité, le lycée étudie la possibilité de leur apporter un soutien financier car les origines sociales de nos étudiants sont très diverses.

L'obtention de la charte Erasmus + permettra de les aider en couvrant une partie de leurs frais de séjour

à l'étranger.

2- Elargir les partenariats pour renforcer la mobilité sortante

Depuis septembre 2015, un partenariat avec un établissement de Lleida en Catalogne, se met en place. Ce lycée bénéficie de la charte Erasmus +, et participe, depuis son origine en 2011, au programme Netinvet pour le BTS Commerce international. Nous bénéficions de leur expérience en matière de mobilité de stage. Ce partenariat permet de trouver stages et hébergements.

Un deuxième lycée de Catalogne souhaite s'associer à ce partenariat naissant pour une mobilité. Un autre partenariat se met également en place avec la ville de Huelva en Andalousie.

Pour faciliter le développement de ces partenariats des échanges virtuels se mettent en place. Cela permet tout au long d'une année scolaire, d'améliorer la connaissance des spécificités culturelles, de mieux appréhender les pratiques professionnelles locales et ainsi faciliter l'adaptation lors des stages. L'objectif de ces partenariats, à terme, est d'organiser des mobilités d'études. Celles-ci sont conditionnées à la modularisation de nos BTS en rénovation.

Nous souhaitons élargir cette ouverture vers d'autres pays européens afin de permettre aux étudiants un choix de langues plus étendu et augmenter d'année en année notre taux de mobilité sortante.

Obtenir le label Erasmus+ a pour objectif d'apporter plus de visibilité et renforcer la qualité de nos projets et surtout faciliter le développement de nouveaux partenariats.

3- Organiser la mobilité entrante

Dans un contexte d'internationalisation et d'évolutions des pratiques professionnelles, nous devons offrir à nos étudiants les moyens de se préparer à toutes formes d'adaptabilité pour leur vie professionnelle ou leur poursuite d'études.

La mise en place des classes virtuelles est une première étape et un levier pour inciter les étudiants des établissements partenaires à venir en stage en France.

Accueillir ces étudiants et mettre en place des parrainages inter établissements faciliteront la mobilité entrante. L'opportunité d'inviter des personnels d'entreprises européennes qui disposent de compétences professionnelles et théoriques adaptées au BTS, pour des conférences et la dispense de cours est un complément important à l'ouverture interculturelle et l'adaptation au monde professionnel.

L'obtention du Label Erasmus+ est indispensable pour nous aider à mettre en œuvre et atteindre ces objectifs.

Impact escompté par la participation au programme ERASMUS+

1. Augmenter les **niveaux de qualification** pour former les diplômés et les professionnels du tertiaire dont l'Europe a besoin

La participation à une mobilité

- augmente leurs compétences de communication et leurs compétences linguistiques au-delà du niveau requis par le diplôme,
- renforce leur employabilité

- en développant leurs capacités d'adaptation et leur prise d'initiative, leurs aptitudes techniques et professionnelles,
- en favorisant leur autonomie et maturité. Ces compétences sont essentielles pour répondre aux besoins des entreprises,

- en favorisant leur ouverture intellectuelle et interculturelle.

2. Améliorer la **qualité** et la pertinence de l'enseignement supérieur

La mobilité des enseignants, des étudiants, grâce au programme Erasmus + permettra l'échange de pratiques, l'ouverture de champs pédagogiques, la diffusion et l'échange d'informations, la prise en compte de l'interculturalité. La mobilité de professionnels est un moyen de dynamiser et moderniser nos formations.

3. **Relever** la qualité grâce à la mobilité et à la **coopération** transnationale

Le programme Erasmus+ permet d'établir une relation de confiance avec les divers partenaires européens. Les étudiants adaptables et ouverts aux langues étrangères constitueront une réelle ressource pour ces partenaires.

Cette mobilité, grâce à un regard croisé de leurs pratiques, sera une source d'enrichissement et d'ouverture à d'autres cultures.

4. Faire le **lien** entre l'enseignement supérieur, la recherche et les **entreprises** pour favoriser l'excellence et le développement régional.

La synergie pouvant exister entre le monde de l'éducation, de la recherche et des entreprises repose sur la compréhension des attentes des différentes parties. L'enseignement supérieur doit s'adapter aux exigences économiques des entreprises et former des étudiants capables de s'intégrer facilement dans le monde du travail (sans pour autant limiter l'enseignement purement intellectuel).

Les étudiants conscients de la diversité des marchés, de la notion de concurrence, capables de mesurer l'impact de leurs décisions et adaptables aux évolutions ne peuvent que contribuer au développement régional.

5- Améliorer la **gouvernance** et le financement

La participation au programme Erasmus Plus permettra d'améliorer la gouvernance de notre établissement en stimulant le travail d'équipe, en renforçant la transparence de notre politique (information sur Erasmus+, sa mise œuvre, notre formation).

Cela encourage également notre établissement à consacrer une partie de son budget à l'ouverture européenne et internationale.

Projets de coopération

Au-delà des mobilités de stage pour les étudiants, nous souhaitons organiser à court terme des mobilités de formation et d'enseignement pour le personnel, et enfin des mobilités d'études pour les étudiants. Bénéficiaire de la charte Erasmus + permettra de développer ces actions.

Nous sommes ouverts pour participer à des projets de coopération adaptés à la taille de notre établissement. Les différents appariements actuels sont une source possible pour initier des projets.